

**Master 1**  
**Métiers de l'Enseignement, de l'Education  
et de la Formation (MEEF)**

**Mention Pratiques et Ingénierie de la  
Formation**

Parcours Enseignement Spécialisé  
2020-2021



INSPÉ Centre Val de Loire - Académie d'Orléans-Tours

72, rue du Faubourg de Bourgogne - 45044 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 49 26 00 / Fax : 02 38 49 26 53

[www.univ-orleans.fr/inspe](http://www.univ-orleans.fr/inspe)

## **Sommaire**

**La mention PIF de l'INSPÉ** 3

**Le Parcours Enseignement Spécialisé** 4

**Maquettes de formation** 5

**Organisation pédagogique** 6

**Modalités de contrôle** 7

**Compétences développées** 8

**L'année de préparation à la certification** 9

**Cap sur le M2** 10

**Les références** 11

**Liens utiles** 12

## ↻ La mention PIF de l'INSPÉ

Le master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) mention Pratiques et ingénierie de la Formation (PIF) a pour vocation de professionnaliser les acteur.rice.s du monde de l'éducation, de la formation et de l'accompagnement et de les inscrire dans un projet de formation à niveau Master. Le parcours « Enseignement Spécialisé » du M1 MEEF PIF est ouvert en formation continue et destiné aux futurs enseignants spécialisés. Ce parcours prépare non seulement à l'obtention d'une certification CAPPEI (Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive), mais surtout à l'exercice de leur nouvelle fonction.

Quelques grands domaines de compétence seront alors en émergence et travaillés au cours du M1 Enseignement Spécialisé :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- Construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation et les aides aux élèves en situation de handicap ou en difficulté.

La suite logique de l'approfondissement de ces quatre domaines de compétence se situe dans le M2 MEEF PIF.

*Admission en 2<sup>e</sup> année  
avec ou sans réussite à  
la certification*



**Certification  
CAPPEI**



**MEEF Pratiques et  
Ingénierie de la Formation**  
**1<sup>re</sup> année**

**Parcours Enseignement spécialisé**

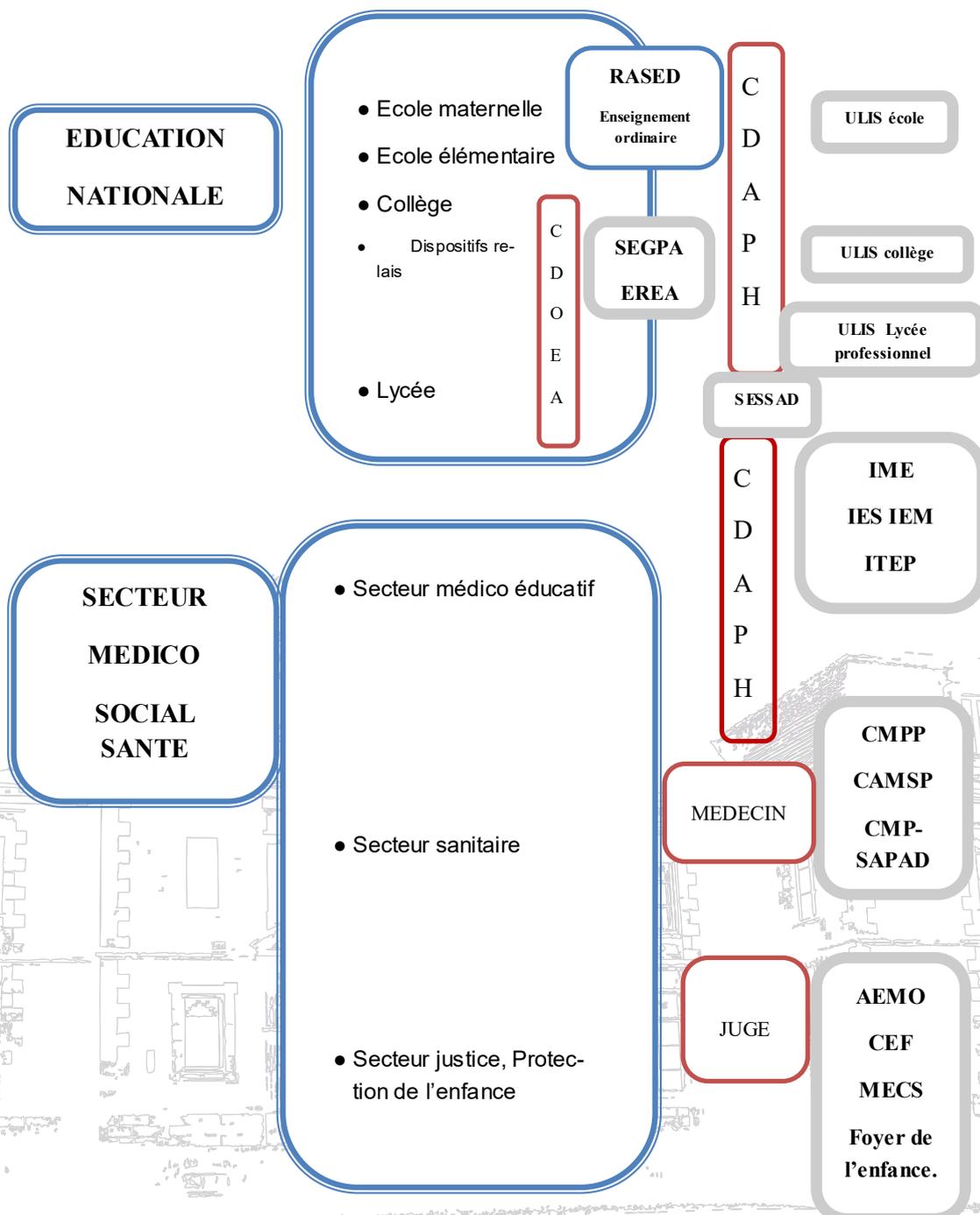
➤ **Préparation à la certification CAPPEI**

## 🔄 Le Parcours Enseignement Spécialisé

Ce parcours forme les enseignants du premier et second degré désirant devenir enseignants spécialisés et travailler avec des enfants et des adolescents handicapés ou en grandes difficultés scolaires.

Il dispose de quatre modules de professionnalisation :

- Enseigner à des adolescents en grande difficulté
- Coordonner une Unité localisée pour l'inclusion scolaire, travailler en UE
- Travailler en RASED : aide relationnelle
- Travailler en RASED : aide pédagogique



## 🔄 Maquettes de formation

Semestre 1	Intitulé de l'UE ou EC	COEF	ECTS	CM	TD	TP	FOAD
UE 11	Les fondamentaux de l'école inclusive	10	10	16	42	-	2
EC 11.A	Enjeux et cadre législatif de l'école inclusive			16	-	-	2
EC 11.B	Réponse pédagogique aux besoins éducatifs particuliers			-	42	-	-
UE 12	Partenariats et relations dans l'école inclusive	10	10	18	24	-	-
EC 12.A	Relation école-famille			18	-	-	-
EC 12.B	Être personne ressource			-	24	-	-
UE 13	Exercer en école inclusive (1)	10	10	-	28	28	-
EC 13.A	Module de professionnalisation (1) : - Choix 1 : Enseigner à des adolescents en grande difficulté - Choix 2 : Coordonner une Unité localisée pour l'inclusion scolaire, travailler en UE - Choix 3 : Travailler en RASED : aide relationnelle - Choix 4 : Travailler en RASED : aide pédagogique			-	-	28	-
EC 13.B	Module 1 d'approfondissement : - Choix 1 : Grandes difficultés scolaires (1) - Choix 2 : Troubles des fonctions cognitives (1) - Choix 3 : Troubles psychiques (1) ( <i>ouverture selon effectifs</i> )			-	24	-	-
EC 13.C	Initiation à la recherche en milieu professionnel			-	4	-	-
<b>TOTAL Semestre 1 (158h)</b>		<b>30</b>	<b>30</b>	<b>34</b>	<b>94</b>	<b>28</b>	<b>2</b>

Semestre 2	Intitulé de l'UE ou EC	COEF	ECTS	CM	TD	TP	FOAD
UE 21	Cadre législatif et contexte institutionnel	10	10	32	-	-	4
EC 21.A	Connaissance du cadre législatif			14	-	-	4
EC 21.B	L'univers et les professionnels de l'école inclusive			18	-	-	-
UE 22	Les connaissances spécifiques de l'enseignement spécialisé de l'école inclusive	10	10	-	52	-	-
EC 22.A1	Choix 1 : Grandes difficultés de compréhension des attentes de l'école			-	52	-	-
EC 22.A2	Choix 2 : Troubles psychiques			-	52	-	-
UE 23	Exercer en école inclusive (2)	10	10	-	34	24	-
EC 23.A	Module de professionnalisation (2) : - Choix 1 : Enseigner à des adolescents en grande difficulté - Choix 2 : Coordonner une Unité localisée pour l'inclusion scolaire, travailler en UE - Choix 3 : Travailler en RASED : aide relationnelle - Choix 4 : Travailler en RASED : aide pédagogique			-	-	24	-
EC 23.B	Module 1 d'approfondissement : - Choix 1 : Grandes difficultés scolaires (2) - Choix 2 : Troubles des Fonctions Cognitives (2) - Choix 3 : Troubles psychiques (2) ( <i>ouverture selon effectifs</i> )			-	28	-	-
EC 23.C	Initiation à la recherche en milieu professionnel			-	6	-	-
<b>TOTAL Semestre 2 (146h)</b>		<b>30</b>	<b>30</b>	<b>32</b>	<b>86</b>	<b>24</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL M1 (304h)</b>		<b>60</b>	<b>60</b>	<b>66</b>	<b>180</b>	<b>52</b>	<b>6</b>

## 🔄 Organisation pédagogique

- Responsable du master MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation : Anne-Lise Doyen
- Chargée d'étude M1 MEEF PIF - Parcours Enseignement Spécialisé : [Véronique Pardieu](#) - 02 47 42 71 39
- Secrétaire pédagogique M1 MEEF PIF - Parcours Enseignement Spécialisé : [Karima El Ghazi](#) - 02 47 42 71 02

### » *Psychologie*

- [Véronique Pardieu](#)

### » *Sociologie*

- [Anne Verdet](#)

### » *Sciences de l'éducation, enseignants spécialisés*

- [Marianne Lijour-Schweig](#) (option RASED)
- [Michèle Rouzic](#) (options RASED et ULIS-UE)
- [Véronique Roisin](#) (option SEGPA)
- [Sophie Crouzet](#) (option ULIS-UE)

### » *Sciences et technologie*

- [Sylvie Poitevin](#)

### » *Mathématiques*

- [Vincent Beck](#)

### » *Histoire, géographie, TICE*

- [Christophe Meunier](#)

## ↻ Modalités de contrôle

	Unité d'Enseignement		Type d'épreuve
Semestre 1	UE11	<b>Les fondamentaux de l'école inclusive</b>	Création d'un Poster présentant le projet d'une action éducative destinée aux élèves de votre établissement et centrée sur le vivre ensemble en référence à l'école inclusive.
	UE12	<b>Partenariat et relations dans l'école inclusive</b>	Concevoir et réaliser un dépliant d'information sur l'école inclusive à destination des familles.
	UE13	<b>Exercer en école inclusive (1)</b>	Epreuve pratique, séance. Décrire et analyser une séance (4 pages).
Semestre 2	UE21	<b>Cadre législatif et contexte institutionnel</b>	Après avoir mené l'action présentée sur le poster (UE 11), vous analysez les effets observés et dégagez les perspectives d'évolution par rapport au contexte de l'école inclusive (3 pages).
	UE22	<b>Module 2 d'approfondissement</b>	Dossier de CAPPEI, évalué dans sa version écrite.
	UE23	<b>Exercer en école inclusive (2)</b>	Ecrit réflexif sur la visite réalisée par un formateur au cours de l'observation d'une séance (visite sur le terrain de stage).

## **Compétences développées**

### **Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.**

- Connaître de manière approfondie ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.
- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

### **S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.**

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques
  - Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques
  - Savoir mener une analyse réflexive de sa pratique pédagogique en lien avec les connaissances théoriques.
- Maîtriser la langue française à des fins de communication

### **Contribuer à l'action de la communauté éducative.**

- Prendre en compte les caractéristiques de l'école, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.
- Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

### **Coopérer avec les partenaires de l'école.**

- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives
- Construire un projet d'aide spécialisée ou d'enseignement adapté, en prenant en compte l'environnement scolaire et familial

### **Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.**

- Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant
- Connaître les processus et mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche
- Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'action éducative.

### **Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.**

- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
- Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation et les aides aux élèves en situation de handicap ou en difficulté ;
- Adopter une attitude réflexive et critique sur sa pratique professionnelle ;
- Adapter les situations proposées en prenant en considération les compétences scolaires attendues ;
- Favoriser la prise de conscience par l'élève de ses stratégies d'apprentissage et de ses procédures intellectuelles, afin de l'aider à améliorer ses compétences et son investissement scolaires.
- Savoir mener une analyse réflexive de sa pratique pédagogique en lien avec les connaissances théoriques.

## 🕒 L'année de préparation à la certification

**Une formation en alternance** avec des moments pédagogiques auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers et des temps de regroupements à l'INSPÉ.

Cette alternance implique :

- des responsabilités sur votre poste de rattachement.
- un mouvement de va-et-vient constant entre démarches d'action et démarches de réflexion, mouvement sur lequel reposent l'acquisition de nouveaux gestes professionnels et la construction d'une posture renouvelée d'enseignant.
- une articulation entre les situations de travail avec les élèves et des points d'appui conceptuels,
- un investissement tout particulier durant l'année à venir qui nécessite une réelle organisation tant sur le plan personnel que professionnel.

**En cas d'absence :**

- Sur le temps de formation : prévenir le secrétariat ASH,
- Hors du temps de formation : prévenir l'IEN ASH

***Lien vers le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale : Circulaire relative à la formation professionnelle spécialisée et au CAPPEI***

## 🕒 Les épreuves du CAPPEI

Le CAPPEI se décline en 3 épreuves qui se dérouleront en mai et juin 2020.

### **Epreuve 1 : séance et analyse**

- Séance d'activité professionnelle avec un groupe d'élève de 45 minutes suivie d'une analyse et d'un entretien de 45 minutes avec les membres du jury.

### **Epreuve 2 : port folio**

- Présentation d'un dossier de 25 pages pendant 15 minutes devant la commission, suivi d'un entretien de 45 minutes avec les membres du jury.

### **Epreuve 3 : personne ressource**

- Présentation de 20 minutes d'une action conduite par le candidat en tant que personne ressource par rapport à l'éducation inclusive et par rapport à sa connaissance des élèves à besoins éducatifs particuliers. Un échange de 10 minutes avec la commission suivra cette présentation.

**Les épreuves du M1 qui porteront sur l'UE 11, l'UE 12 et l'UE 13 au 1<sup>er</sup> semestre et sur l'UE 21, l'UE 22 et l'UE 23 au 2<sup>d</sup> semestre vous aideront pour les épreuves du CAPPEI.**



## ↻ Cap sur le M2

Suite à l'année du M1, il est possible de candidater à une inscription en M2 pour les enseignants désirant développer des compétences complémentaires.

En effet, si l'année de M1 permet d'asseoir les compétences d'enseignants experts, l'année de M2, quant à elle, permet d'approfondir les connaissances nécessaires à un formateur-expert capable de concevoir et d'organiser des formations dans un cadre partenarial élargi. Ces compétences sont nécessaires à tout formateur d'adultes quel que soit son champ d'intervention.

Pour atteindre ces objectifs, l'ensemble des publics sera rassemblé autour d'un large tronc commun aux métiers de l'éducation et de la formation

Le tronc commun a pour objet d'enrichir la boîte à outils (tant intellectuelle que pratique) du futur formateur. Ce dernier construira et étayera ensuite ses propres conceptions en étant accompagné. Ce tronc commun (120h) sera dispensé sur les centres de formation INSPÉ de Blois et d'Orléans, en présentiel sur des temps de regroupements ainsi qu'en distanciel. De plus, les formés choisiront une option pour colorer leur parcours.

Ces centres ont une situation optimale dans la géographie de la région Centre-Val de Loire, afin de limiter les déplacements et disposent des infrastructures pour accueillir le tronc commun.

### » *Contenus de la formation*

- Tronc commun « Métiers de l'éducation » :
  - Initiation à la recherche en éducation
  - Relation éducative en situation de formation
  - Politiques dans le champ de la formation
  - Ingénierie et accompagnement en formation
  - Gestion de projet et communication
  - Former avec le numérique
  - Langue vivante
  - Stage et analyses de pratique
- 3 options :
  - Ingénierie de la formation à distance
  - Publics en situation de vulnérabilité
  - Administration de la formation

### » *Modalités de la formation*

- Centres de formation INSPÉ de Blois (9 Avenue Paul Reneaulme - 41000 BLOIS - Tél. : 02 54 56 78 78) et d'Orléans - site St-Jean (110 rue du Faubourg St-Jean - 45000 ORLEANS - Tél. : 02 38 49 27 00)
- 126h de présentiel avec des regroupements planifiés durant les vacances scolaires et un samedi par mois
- 114h de formation à distance et de classes virtuelles
- Stage de 2 mois minimum sur l'année (lieu d'exercice professionnel possible comme lieu de stage)

## 🔄 Les références

### » Quelques références théoriques

#### Livres :

- BARTH, B-M. (2001) L'apprentissage de l'abstraction. RETZ.
- BRUNER (1983) Le développement de l'enfant : Savoir faire, savoir dire. PUF.
- DELANOY C. (1997) La motivation. Désir de savoir, décision d'apprendre, Hachette
- DE VECCHI G.,(2001) Aider les élèves à apprendre, Hachette.
- HURTIG-DELATTRE C., Restaurer le goût d'apprendre, L'Harmattan, 2004
- PERRAUDEAU, M. (2006) : Les stratégies d'apprentissage : comment accompagner les élèves dans l'appropriation des savoirs. A. Colin
- PLAISANCE E., Autrement capables, Ed. Autrement, coll. Mutations, 2009
- VAN ZANTEN A. ( 2008). Dictionnaire de l'éducation. Paris. PUF.
- VYGOTSKY (1934/1985). Pensée et Langage. Traduction de F. Sève. Paris. Messidor : éditions sociales.
- BOIMARE S. (2002), L'enfant et la peur d'apprendre, Dunod.
- GOLSE B. (2007), Le développement affectif et intellectuel de l'enfant, Masson.
- ROGERS C.R. (2013), L'approche centrée sur la personne. Ambre.
- BIDEAUD J., HOUDÉ O., PEDINIELLI JL. (2015), L'homme en développement. PUF.



#### Revue :

Nouvelle revue de l'Adaptation et de la scolarisation NRAS (sommaires des revues en ligne)  
Revue française de pédagogie  
Cahiers pédagogiques  
Revue Sciences humaines

#### Des ressources documentaires à votre disposition sur les centre de formation de l'INSPÉ CVL :

Tout ouvrage listé dans le SUDOC peut être envoyé pour emprunt dans le centre de formation du département de son choix. De très nombreuses ressources numériques permettent d'accéder à des revues et articles sur le site du SCD : <http://scd.univ-orleans.fr>.

Sitographie « enseignement adapté » : [www.netvibes.com/crd-espe-academie-orleans-tours#Enseignement\\_adapte](http://www.netvibes.com/crd-espe-academie-orleans-tours#Enseignement_adapte)

Plus d'informations sur le guide des ressources documentaires : [www.univ-orleans.fr/inspe/etu](http://www.univ-orleans.fr/inspe/etu).

## Liens utiles

### » *La certification*

Bulletin officiel de l'Education Nationale :

***Circulaire relative à la formation professionnelle spécialisée  
et au CAPPEI***

### » *Les Ressources Documentaires*

Réseau des Centres de Ressources Documentaires de l'INSPÉ :

***Lien vers le Guide des Ressources documentaires***

### » *Les fiches d'aide en ligne*

***Activation du compte étudiant et de la plateforme CELENE***

### » *Site Internet de l'INSPÉ CVL*

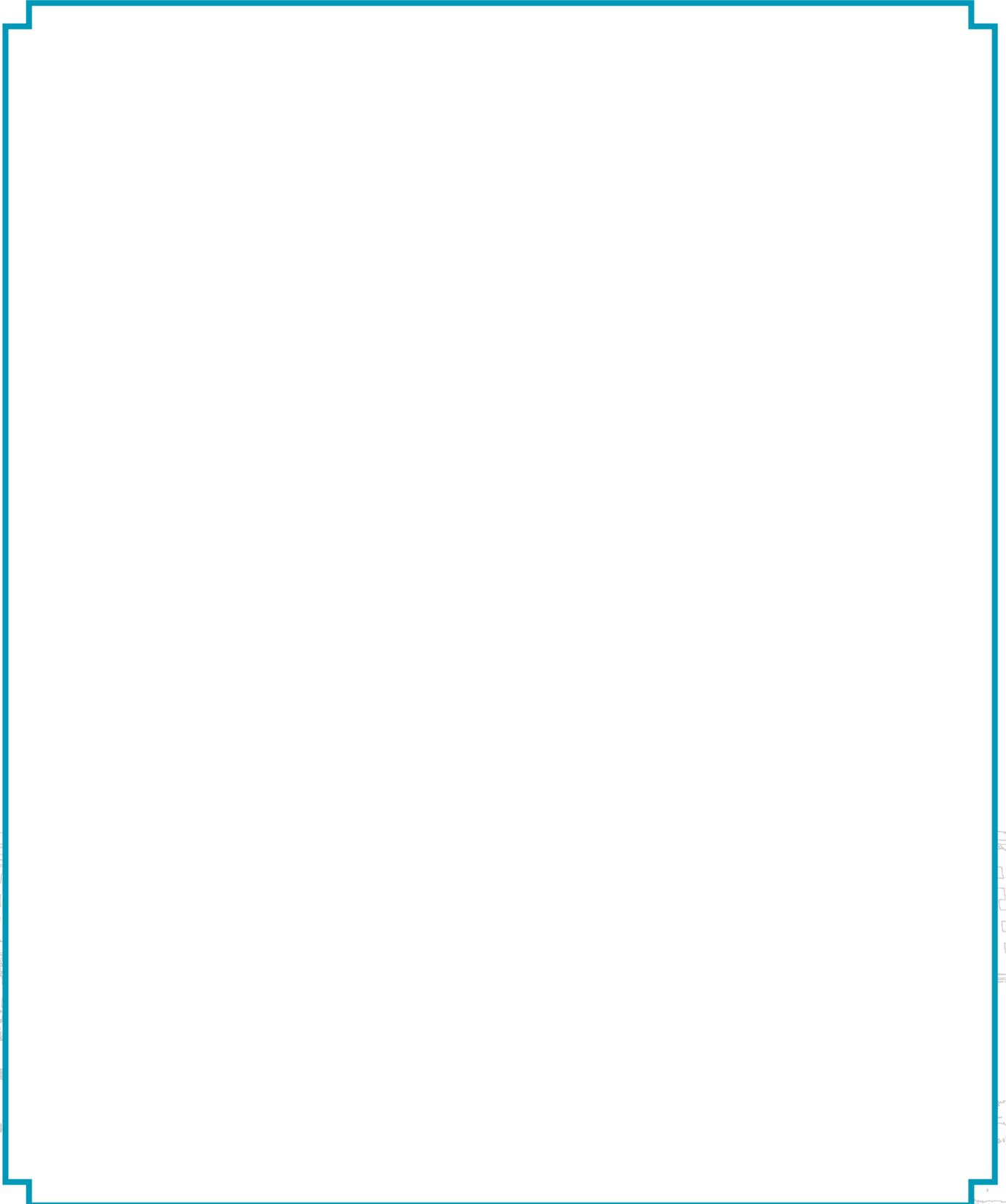
***[www.univ-orleans.fr/inspe](http://www.univ-orleans.fr/inspe)***

### » *Page Facebook de l'INSPÉ CVL*

L'INSPÉ CVL possède sa page Facebook ! Vous y trouverez de nombreuses informations utiles et des actualités de la vie des centres de formation. N'hésitez pas à venir vous abonner en cliquant sur le bouton « j'aime » de la page Facebook :

***[facebook.com/inspe.cvl](https://facebook.com/inspe.cvl)***

 **Mémo**





21 Rue de Loigny la  
Bataille  
28000 CHARTRES  
Tél. : 02 37 91 60 10



72 rue du Faubourg de  
Bourgogne  
45000 ORLÉANS  
Tél. : 02 38 49 26 00



9 Avenue Paul  
Reneaulme  
41000 BLOIS  
Tél. : 02 54 56 78 78



Centre de  
formation ASH



30 Quai de la Guignière  
37230 FONDETTES  
Tél. : 02 47 42 71 00



102 Avenue de Tours  
36000 CHATEAUROUX  
Tél. : 02 54 08 21 21



Rue Emile Hilaire Ama-  
gat - Pôle Lahitolle  
18000 BOURGES  
Tél. : 02 48 20 40 45